

M.1704.1.24

le 24 de janvier de l'an 1704 apres les publications de trois bans faites
par trois jours au dimanche et festes consecutives
pendant la messe solennelle dans l'eglise
paroissiale de st folquin a wisernes
entre jacques heban fils de jacques et Marie Barbe gave
manouvrier, et entre Marie Samier fille de jean et jenne Clabau
manouvrier de la paroisse d'ergoul diocèse d'amien, nayant trouvé aucun
empechement pour quoy le mariage nesedeu accomplir, je soussigné
curé de laditte paroisse les ay conjoint et lié dans le sacré lien du mariage
en presence de Nicolas Ducrocq fils de ferdinand Ducrocq, bailly de wisernes
pierre heban fils de Charle et madelaine limoisin labourier de cette paroisse
Anne francoise heban fille de jean et jenne lemré aussi de cette paroisse,
et marie Calippe fille de jacques et louise copin couturiere dans la ville de st omer,
pierre a signé avec moy les autres ont déclaré ne scavoir escrire
Marcque de jacques *a* heban

Marcque de Marie † sanné

Marcque de Nicolas + Ducrocq

pierre heban

Marcque d'Anne francoise *SS* heban

Marcque de Marie *c* Calippe

J Le Chatelain